



« La Garonne des Pyrénées – Nature et culture transfrontalières »

Voici près de 10 ans que le Smeag (Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne), la Généralité de Catalogne et le Conseil général du Val d'Aran, travaillent ensemble à la mise en valeur et à la protection du fleuve que se partagent la France et l'Espagne. La création d'un sentier de découverte transfrontalier est l'un des résultats concrets de cette coopération, encouragée et financée par l'union européenne dans le cadre du programme Interreg III-A.

A fleuve commun, gestion commune...

Avant de parvenir en France, au Pont du Roy, la Garonne parcourt une cinquantaine de kilomètres dans les Pyrénées catalanes. Cette courte balade – il reste encore au fleuve 525 kilomètres avant de rejoindre la Gironde au Bec d'Ambès – est riche de conséquences : grâce à elle, le fleuve constitue un trait d'union puissant entre l'Espagne et la France, et n'a jamais cessé de mêler dans ses eaux l'histoire, la culture et l'âme des deux pays.

C'est donc tout naturellement qu'est née la volonté de gérer ensemble ce territoire transfrontalier, la Vallée de la Garonne. Tant il est vrai que, de l'amont à l'aval, tous les usagers du fleuve sont confrontés aux mêmes enjeux en matière d'environnement et d'économie.

Une volonté, trois partenaires...

Les premiers échanges ont lieu dès 1995 entre la Généralité de Catalogne, le Conseil général du Val d'Aran et le Smeag, qui signent un protocole d'accord en juin 2000. En 2001, les premiers « Etats généraux franco-espagnols de la Garonne, fleuve européen », ont lieu à Toulouse. Les trois partenaires énoncent ensemble cet impératif : il faut gérer le fleuve de façon globale et coordonnée, si l'on veut assurer sa préservation et son développement durable.

Dans la foulée, un projet d'études et d'actions est proposé à la Communauté européenne, qui l'intègre dans son programme d'initiative communautaire Interreg III A. Celui-ci énonce deux objectifs prioritaires : mieux connaître la Garonne et partager cette connaissance ; mettre en valeur et protéger le fleuve.

... et des actions concrètes

Ce projet européen intègre un important plan d'actions que l'on peut regrouper selon quatre grandes orientations :

- Rassembler et mettre en cohérence les connaissances sur le fleuve. Ce sera le rôle d'un Observatoire transfrontalier qui permettra de stocker et d'organiser les données existantes des deux côtés de la frontière, et constituera ainsi un outil commun d'étude, de gestion et d'aide à la décision.
- Réaliser des études thématiques, pour mieux connaître la Garonne, son fonctionnement et ses usages.
- Mettre en valeur et protéger la Garonne. Trois priorités ont été fixées : il s'agit d'abord d'élaborer un Schéma directeur d'entretien du lit et des berges de la Garonne qui puisse servir de référence commune à la France et à l'Espagne ; il faut ensuite mettre en œuvre une gestion coordonnée des déchets flottants ; enfin, une étude a posé les bases de la création d'un site transfrontalier Natura 2000.
- Rapprocher les citoyens, usagers ou riverains, de leur fleuve, pour qu'ils deviennent acteurs de sa préservation et de son développement. Cette opération de sensibilisation passe en particulier par l'édition du guide transfrontalier de la Garonne.

Un fleuve, trois partenaires

Le Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne

Le Smeag est un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), créé en 1983, qui intervient pour le compte de collectivités territoriales (les Régions Midi-Pyrénées et Aquitaine et les départements de la Haute Garonne, du Tarn et Garonne, du Lot et Garonne et de la Gironde) sur l'ensemble de la Garonne française en collaboration avec les services d'Etat gestionnaires du fleuve et l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Cette structure répond donc au besoin exprimé par les collectivités territoriales riveraines du fleuve de disposer d'un interlocuteur unique « Garonne », mais également de l'Etat. Son domaine de compétence s'étend sur le val Garonne, soit 480 km du Pont du Roy au bec d'Ambes.

Le Smeag a pour mission de coordonner l'aménagement de la Garonne, en conformité avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux (Sdage) Adour-Garonne, dans une perspective de développement durable. Son action vise donc à concilier l'aménagement du territoire et les ressources en eau à l'échelle du bassin de la Garonne et aussi sur le plan transfrontalier.

A l'échelle européenne, le Smeag est en charge de la coordination de la coopération transfrontalière avec ses partenaires aranais et catalans, dans le cadre du projet Interreg « La vallée de la Garonne, un territoire transfrontalier ».

La Généralité de Catalogne

• *Le Département de l'Environnement*

Selon la législation en vigueur, le Département de l'Environnement est chargé de la préparation et de l'exécution de la politique de la Généralité de Catalogne relative à l'environnement ; la direction, la planification, la coordination et l'évaluation des domaines de l'environnement sur lesquels le Département peut exercer ses compétences, tels que l'élaboration de plans territoriaux, l'élaboration de rapports sur des plans d'aménagement du territoire et sur des plans généraux d'urbanisme ; la planification et la gestion des déchets solides et le traitement des eaux résiduelles et d'approvisionnement ; l'élaboration et la gestion de plans et programmes pour la protection de l'atmosphère ; les fonctions relatives au service météorologique.

• *L'Agence Catalane de l'Eau*

Cet organisme de droit public, dépendant du Département de l'Environnement de la Généralité de Catalogne, a été créé en juillet 1999 pour exercer l'ensemble des compétences

relatives à l'administration hydraulique de la Catalogne. Son objectif principal est la gestion intégrale de l'eau. L'ACA est responsable de l'administration et du contrôle des usages de la ressource en eau et réalise le suivi qualitatif et quantitatif des ressources hydriques, administre le domaine public fluvial et s'occupe de la qualité des plages et du cens des versements.

L'ACA est aussi responsable de la gestion des approvisionnements en eau et de l'assainissement dans le territoire de la Catalogne. Elle perçoit et administre l'Impôt sur l'Eau, un impôt à caractère écologique sur l'usage et la pollution de l'eau. Finalement, l'ACA promeut, construit et réalise l'exploitation et l'entretien des infrastructures hydrauliques relevant des compétences de la Généralité.

Le Conseil Général du Val d'Aran

Le Conseil Général du Val d'Aran est une collectivité locale qui, pour des raisons historiques, bénéficie d'un régime spécial au sein de la Catalogne. Ce régime a été formalisé en 1990 avec l'objectif d'établir un encadrement légal permettant au Conseil Général du Val d'Aran d'assumer des compétences déléguées ou attribuées par la Généralité de Catalogne.

À l'heure actuelle, le Conseil Général du Val d'Aran a déjà pris en charge les fonctions qui lui ont été attribuées notamment en matière de transport, tourisme, protection de la nature, agriculture et pêche. En ce qui concerne la protection de la nature, plus particulièrement, il faut souligner que le Conseil Général du Val d'Aran est responsable de la gestion des espaces protégés qui se trouvent dans le Val d'Aran, parmi lesquels certaines parties du bassin de la Garonne sont incluses.

Un fleuve, deux pays...un sentier !

Vous êtes à Fos, près du Plan d'Arem, jonction de deux territoires qui ont pu tantôt s'unir, tantôt s'éloigner. Mais toujours la nature a su les rapprocher et leur faire partager une même flore, une même faune et surtout un même cours d'eau.

La Garonne appartient avant tout aux hommes, aranais et commingeois, unis par une même langue : le gascon. La prise de conscience de la qualité et de la rareté de ce patrimoine commun naturel et culturel est nécessaire pour que perdurent des activités aussi ancestrales que la pêche, la navigation ou la promenade, qui font aussi de la Garonne un patrimoine économique.

Le Sméag et ses partenaires vous invitent donc à une promenade sur cette Garonne transfrontalière, de Fos au Val d'Aran, pour mieux la connaître, mieux l'aimer et mieux la protéger. Il faut protéger 'Garonne' car elle témoigne d'un patrimoine pour les générations futures!

Le 'sentier de la Garonne' relie Fos au Pla-de-Béret pour constituer un itinéraire unique de découverte entre les deux pays. Fruit d'un projet d'étroite coopération européenne, il donne corps aux relations qui unissent les deux pays et régions de montagne. Il propose une évocation des grands thèmes du fleuve. Bénéficiant de stations de découverte en deux langues au fil de l'eau, il peut-être réalisé à pied en plusieurs étapes.

La Garonne nature :

Qu'est-ce qu'une rivière? Quelles sont les plantes qui y vivent? Quels animaux, petits et gros, l'habitent ? Le sentier de 'la Garonne nature' sera l'occasion de trouver les réponses à ces questions et de découvrir les richesses naturelles du fleuve.

La balade s'effectue avec un livret de découverte (*) où **Garon**, le petit galet, sera votre guide. Un site d'observation a été créé en bord de Garonne où sont disposés des mâts de signalisation qui se reportent à votre livret.

Les grandes heures de la Garonne :

Découvrez l'insolite richesse de celle qui, à son embouchure, forme le plus grand estuaire d'Europe continentale. Apprenez que sur ses rives fut signé un traité historique, qu'elle est un fleuve navigable de premier ordre et comment furent déterminées ses sources.

Six tables de lecture (en français et en espagnol) vous proposent de plonger dans la grande histoire de la Garonne, d'en savoir plus sur l'exploitation et la gestion du fleuve mais aussi de découvrir les anecdotes locales qui font la vie d'un fleuve européen.

Le Val d'Aran : le berceau de la Garonne

Adossé aux hauts sommets pyrénéens et donc tourné vers le Nord, le Val d'Aran aurait pu se développer comme une enclave française. Montagnes et vallées forment en effet une véritable barrière entre ce petit territoire et l'Espagne. A tel point que les voies de communication le reliant à la Catalogne et à l'Aragon lui ont fait défaut pendant des siècles. Le Val d'Aran est donc intimement lié aux terres gasconnes et occitanes. Il en partage encore la culture, la langue, l'état d'esprit.

Depuis 1991, il bénéficie d'un statut d'autonomie accordée par la Généralité de Catalogne, elle-même communauté autonome au sein de l'Etat espagnol.

Un pays chargé d'histoire

Les terres du Val d'Aran ont été foulées par plus d'un peuple. Les Romains ne manquèrent pas d'y laisser leur empreinte. Stations thermales, lieux de culte consacrés à des divinités aquatiques, témoignent encore de cette forte présence. La chute de l'Empire Romain (en 585) fait place à la domination germanique. Au XIII^e siècle, la Couronne d'Aragon exerce à son tour son influence sur toute la vallée. A cette époque, le Val d'Aran est divisé en six « terçons », entités locales élisant leurs « conselhers ». L'ensemble des « conselhers » forme le « Conselh Generau », structure politique toujours en activité.

Dans la foulée des invasions napoléoniennes, la vallée est incorporée au département français de la Haute-Garonne. Mais en 1815, elle est restituée définitivement à la Couronne d'Espagne.

L'aranais, langue officielle

Le Val d'Aran a donc toujours été influencé par les cultures gasconne et latine. A tel point que sa langue, l'aranais, est un mélange de latin et d'une ancienne langue locale d'origine basque, variante du gascon. Les spécialistes considèrent d'ailleurs que le Val d'Aran fait partie du vaste territoire linguistique de l'Occitanie, qui s'étend essentiellement en France, des côtes atlantiques aux vallées du Nord de l'Italie. Mais une fois de plus, le Val d'Aran se distingue des autres régions : la vallée est en effet la seule terre occitane qui ait sa langue d'origine pour langue officielle. Reconnu depuis 1990, au même titre que le catalan et l'espagnol, l'aranais est enseigné à l'école, parlé dans la vie courante, utilisé dans les administrations et les médias locaux.